



LE REFLET MUNICIPAL

Octobre 2015

Courrier du mois

Fabrique Saint-Adelphe: Demande d'une commandite de 2 viniers et pour le prêt gratuit de la salle municipale le 4 octobre 2015 pour un dîner bénéfique.

COMBEQ-Féd. Québ. Mun.: Formation pour l'inspecteur municipal sur le zonage agricole.

Chambre Commerce Mékinac: Campagne de promotion Mékinac J'achète!

Min. Immigration, Aff. Culturelles: Tenue de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles du 5 au 11 octobre 2015.

Cour municipale: Chèque de 2 000 \$ (remboursement des amendes perçues entre le 1^{er} mai 2015 et le 31 août 2015).

Min. des Transports: Chèque de 9 932 \$ en remboursement de l'entretien des passages à niveau.

Mutuelle Municipalités Qc: Formation gratuite pour les inspecteurs municipaux sur l'aménagement sécuritaire et l'entretien de sentiers récréatifs (14 octobre MRC Mékinac).

Réseau Biblio: Formation gratuite donnée aux coordonnateurs(trices) des bibliothèques, concernant la gestion des ressources humaines bénévoles, le 2 octobre à Trois-Rivières.

AQDR Mékinac: Invitation à un banquet animé musical à Lac-aux-Sables le 9 octobre (Défense des droits des personnes retraitées et des aînés de Mékinac)

Comité 125^e et 100^e église J. Marchildon, S. Tessier: Remerciements pour le don des feuilles de correspondance et des enveloppes avec le logo des Fêtes du 125^e de l'Incorporation municipale et du 100^e de l'église.

C. Mainville: Demande si possibilité d'un dédommagement suite à un bris sur un véhicule durant les travaux de restauration d'un trottoir sur la rue du Moulin.

Dévol. Économique Canada (Qc): Récépissé de la demande de subvention dans le cadre du Programme d'infrastructure communautaire (demande à l'étude toit patinoire).

M.R.C. de Mékinac: Certificats de l'évaluateur suite à l'émission de permis ou dépôt de cadastre.

Directeur scrutin Saint-Maurice-Champlain: Bail pour la tenue des élections fédérales à la salle municipale de Saint-Adelphe au coût de 300 \$.

Louise Pagé, Gilles Lord: Demande pour le prêt gratuit de la salle municipale le 21 novembre pour un souper bénéfique pour un voyage humanitaire fait par leur petite-fille.

Robert Pronovost: Soumission pour le contrat de fauchage des chemins sur une période de 3 ans.

Min. Transports: Offre à la municipalité d'un contrat de balayage de la chaussée des ponts Odile-Germain-Perron et Pierre-Paul sur une durée de trois ans.

Ferme Repau: Offre de service pour le déneigement des bornes-fontaines hiver 2015-2016.

Bernita Tétrault: Avis à la municipalité qu'elle renonce à la rétribution versée à titre de coordonnatrice de la bibliothèque et qu'elle continuera tout de même à agir comme responsable bénévole.

RÉSUMÉ DES RÉOLUTIONS ADOPTÉES EN OCTOBRE 2015

Procès-verbaux sur le site web www.st-adelphe.qc.ca
ou à la bibliothèque municipale (copie papier)

Félicitations à la famille Bravo - Rodrigue de notre paroisse

CONSIDÉRANT que la Maison des familles de Mékinac a rendu hommage aux parents de la région avec la réalisation d'un calendrier 2016, dont le but visait à valoriser et à faire connaître les familles de chez nous;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe remercie et adresse de sincères félicitations à la famille Lourdes Bravo et Jean-Guy-Rodrigue, ainsi qu'à leurs enfants Jean-Philippe et Jean-Christophe qui ont représenté notre paroisse sur le calendrier 2016 des Familles à l'honneur de Mékinac. Adopté

Félicitations à la Fabrique de Saint-Adelphe et à son président pour le succès des Journées de la Culture

CONSIDÉRANT que la Fabrique de Saint-Adelphe et son président M. Claude Thiffault ont préparé un programme intéressant d'activités culturelles dans notre municipalité, s'adressant à toute la famille, lors des Journées de la Culture 2015;

CONSIDÉRANT que notre municipalité a bénéficié avantageusement de l'engagement des bénévoles qui ont soutenu les initiatives culturelles prévues lors de ces journées;

CONSIDÉRANT le beau succès qu'a connu cet événement;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe adresse de sincères félicitations et des remerciements chaleureux à la Fabrique de Saint-Adelphe, tout particulièrement à son président M. Claude Thiffault, ainsi qu'à ceux et celles qui ont collaboré dans l'ombre à cette franche réussite. Adopté

Remerciements au C.L.D. Mékinac, à la Fabrique de Saint-Adelphe, au Centre des loisirs de Saint-Adelphe et à la Société d'histoire locale pour leur contribution financière aux Journées de la Culture 2015

CONSIDÉRANT que le C.L.D. de Mékinac, la Fabrique de Saint-Adelphe, le Centre des loisirs de Saint-Adelphe et la Société d'histoire locale ont collaboré financièrement à l'organisation des Journées de la Culture à Saint-Adelphe;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe remercie très sincèrement le C.L.D. de Mékinac, la Fabrique de Saint-Adelphe, le Centre des loisirs de Saint-Adelphe et la Société d'histoire locale pour leur collaboration et leur contribution financière visant à promouvoir la réalisation d'activités sociales valorisantes durant les Journées de la Culture, lesquelles ont été tenues les 26 et 27 septembre à Saint-Adelphe. Adopté

- Contrat de déneigement des bornes-fontaines pour l'hiver 2015-2016 accordé à Ferme Repau & Fils au coût de 85 \$ l'heure plus taxes et ce, sur appel d'un représentant municipal.
- Paiement du 2^e versement de 45 035 \$, représentant la ½ de la somme payable par la municipalité pour les services de la Sûreté du Québec pour l'année 2015.
- Engagement d'*Excavation Jovanex* au coût de 125 \$/hre, pour détruire à l'aide d'un marteau piqueur et d'une pelle mécanique, un fond pierreux dans un fossé sur un secteur du rang Price, ainsi que pour la location d'une pelle permettant le nettoyage d'un fossé au coût de 110 \$ /hre et ce, dans le but de permettre le bon écoulement des eaux et éviter l'érosion du long de la route, sur une distance approximative de 340 mètres.
- Acceptation des travaux de rapiéçage d'asphalte réalisés à différents endroits dans la municipalité par la Cie Asphalte R.V.inc. et paiement du montant de 17 294,38 \$.

RÉSUMÉ DES RÉSOLUTIONS ADOPTÉES EN OCTOBRE 2015 (SUITE)

- Résolution pour entériner le prêt gratuit de la salle municipale à la Fabrique locale et le don de 2 viniers, pour un repas bénéfique tenu le 4 octobre 2015 avec l'aide de bénévoles et de souscripteurs, dans le but d'amasser des fonds pour le soutien de la Fabrique locale.
- Désignation de M. Paul Labranche maire et de madame Line Lapointe conseillère municipale à la Conférence *Le Choc des générations* donnée par l'Association québécoise pour la défense des droits des retraités et préretraités (AQDR) section Mékinac, le 9 octobre 2015 à Lac-aux-Sables, au coût de 70 \$.
- Remboursement au montant de 722,59 \$ et crédit de taxes au montant de 5,02 \$ à différents contribuables, suite à l'envoi de certificats par le Service d'évaluation de la M.R.C. de Mékinac.
- Autorisation au Club Alton pour un droit de passage sur différentes rues de Saint-Adelphe (saison 2015-2016), la circulation est autorisée :
 - sur la rue Principale, à la hauteur de la rue de la Chapelle Est, jusqu'au pont Odile-Germain-Perron et ce, tant et aussi longtemps que la rivière Batiscan ne sera pas gelée; lorsqu'elle sera gelée, (les motoneigistes devront emprunter la rue de la Chapelle Est avec une traverse sur la rue Principale);
 - un passage à la traverse de la rue Industrielle et à la traverse du rang St-Joseph;
 - sur les rues Baillargeon, de la Chapelle Est, Principale et Georges-Henri-Thiffault et ce, aux endroits indiqués par les panneaux de circulation.
- Tirage de quatre bons d'achat d'une valeur de 50 \$ chacun, qui devront être échangés dans un commerce reconnu de notre municipalité et ce, pour souligner la 350^e parution du journal *Le Reflet municipal*. Que ce tirage s'adresse aux résident/e/s, saisonniers de Saint-Adelphe (excluant les employés et les élus municipaux, ainsi que leurs conjoints et conjointes), qui participeront au concours que la municipalité fera paraître dans l'édition du journal d'octobre 2015.
Qu'un coupon de participation sera imprimé dans le journal local et les personnes intéressées devront répondre à une question et déposer le coupon au bureau du secrétariat municipal, ou le transmettre par la poste au 150, rue Baillargeon à Saint-Adelphe, G0X 2G0, au plus tard le 4 décembre 2015. Que ce tirage sera effectué lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le lundi 7 décembre 2015.
- Acceptation de l'offre de service de M. Robert Pronovost pour le fauchage des emprises de chemins pour les années 2016, 2017 et 2018 et ce, au tarif de 65 \$/hre.
- Non remboursement suite à un bris sur un véhicule lors des travaux de construction d'un trottoir sur un secteur de la rue du Moulin, du côté Nord, entre la rue Principale et le pont Odile-Germain-Perron et ce, en vertu des articles 1127.2 et 1127.4 du Code municipal, il y a exonération de responsabilité municipale en matière de voirie :
 - L'article 1 127.2 stipule ce qui suit :*
« La municipalité n'est pas responsable du préjudice causé par la présence d'un objet sur la chaussée ou sur une voie piétonnière ou cyclable. Elle n'est pas non plus responsable des dommages causés par l'état de la chaussée ou de la voie cyclable aux pneus ou au système de suspension d'un véhicule. »
 - L'article 1 127.4 stipule ce qui suit :*
«La municipalité n'est pas responsable, pendant toute la durée des travaux, du préjudice causé par la faute d'un constructeur ou d'un entrepreneur à qui des travaux de construction, de réfection ou d'entretien ont été confiés.»
- Acceptation de l'offre du Ministère des Transports pour le contrat de balayage de la chaussée des ponts O.-G.- Perron et Pierre-Paul, sur une période de 3 ans, (2016, 2017 et 2018), au prix global de 288,48 \$ par année pour l'exécution des travaux.

RAPPORT D'ÉLECTION 2015 (SCRUTIN QUI ÉTAIT PRÉVU LE 1^{ER} NOVEMBRE 2015).

Rapport du président d'élection pour l'élection partielle

Son Honneur le maire, Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport du président d'élection concernant la production des déclarations de candidatures pour la charge de conseiller(ère) au siège numéro 1, tenue entre le 18 septembre 2015 et le 2 octobre 2015 au secrétariat municipal, conformément à l'avis d'élection donné a cet effet, tel qu'il appert du certificat de publication.

Madame Gisèle Thiffault, directrice adjointe, agit comme secrétaire d'élection.

Et j'ai accepté : La déclaration de candidature de Madame Bernita (Beruta) Tétrault de St-Adelphe, candidate à la charge de conseillère au siège numéro 1 à la présente élection, lequel bulletin est signé par six électeurs(trices).

Le vendredi 2 octobre 2015, à 16h30, le dépôt des déclarations de candidatures pour la mise en nomination étant expiré, le président d'élection clôt ladite mise en nomination et déclare l'élection par acclamation de Madame Bernita (Beruta) Tétrault, conseillère au siège numéro 1.

Une seule déclaration de candidature ayant été déposée, il n'y aura pas d'élection pour la charge de conseiller/ère au siège numéro 1.

Donné à St-Adelphe, ce 5^e jour d'octobre deux mille quinze.

Daniel Bacon, président d'élection

Gisèle Thiffault, secrétaire d'élection

JOUR FÉRIÉ

JOUR DU SOUVENIR : Prendre note que la Municipalité, la Caisse populaire et le Bureau de poste seront fermés le mercredi 11 novembre. Bon congé!



HEURE NORMALE



C'est le **dimanche 1^{er} novembre 2015** que le Québec revient à l'heure normale. N'oubliez pas de reculer l'heure et dans un même temps, profitez de l'occasion pour vérifier les piles et le bon état de vos détecteurs de fumée!

INTERDICTION DE STATIONNEMENT

Nous vous rappelons que durant la période hivernale, il est interdit de laisser son véhicule en stationnement sur les chemins publics durant la nuit, entre 23h00 et 7h00 du matin et ce, du 15 novembre au 1^{er} avril de chaque année.

Ceci dans le but d'assurer l'entretien hivernal des chemins.



CALENDRIER DÉCHETS ET RÉCUPÉRATION



Prendre note que l'enlèvement des déchets domestiques se fera les jeudis 5 novembre et 19 novembre 2015. Pour la récupération, les dates sont les jeudis 29 octobre, 12 novembre et 19 novembre 2015.

Le service de dépôt des matériaux secs et des matériaux valorisables (ÉCOCENTRE) se termine le samedi 31 octobre 2015. Ce service reprendra en avril 2016.

BIBLIOTHÈQUE

Nouveautés du mois: Nora Roberts : Le collectionneur



et 3)

Marie Bourassa : Le maître des peines (Tomes 1, 2

Christyne Brouillet : Six minutes

Geneviève O'Glehan - Alexandra Diaz : Famille Futée 1

David Lagerecrantz : Millenium 4



Calendrier d'ouverture: Les mercredis de 15h30 à 20h. Les Jeudis de 9h à 11h.

Bénévole: Si vous désirez vous impliquer 1 heure ou 2 par semaine à la bibliothèque, veuillez contacter la coordonnatrice Bernita au 418 322-5679.

Congé: La bibliothèque sera fermée le mercredi 11 novembre (Jour du Souvenir) Bon congé!
Bernita Tétrault, coordonnatrice

SÉANCES CONSEIL MUNICIPAL, MRC DE MÉKINAC, RÉGIE DES INCENDIES

Municipalité: La prochaine séance ordinaire du conseil municipal se tiendra le
LUNDI 2 NOVEMBRE 2015, à 20h00.

M.R.C. Mékinac: La prochaine séance publique du conseil de la M.R.C. de Mékinac
aura lieu le **MERCREDI 25 novembre 2015 à 20h**, à l'édifice de la
M.R.C. situé au 560, rue Notre-Dame à St-Tite.



Régie incendies Centre Mékinac: La direction de la Régie des incendies tiendra sa prochaine séance
publique le **MARDI 10 novembre à 20 h**, à St-Séverin.
Cordiale bienvenue aux personnes intéressées!

ASSOCIATION DES PERSONNES AIDANTES VALLÉE-DE-LA-BATISCAN



*Association des Personnes Aidantes
de la Vallée-de-la-Batiscan*

Café-jasette: Venez discuter entre aidants autour d'un bon café. Une bonne occasion de prendre du temps pour soi, de respirer et de se créer des liens intéressants.

Mardi 10 novembre, 13h15 au Restaurant Le P'tit Bonheur, 359, rue de l'Église à St-Narcisse.

Formation Sentinelles Mauricie: Atelier de formation portant sur la définition des types de maltraitance et des facteurs de risques et de vulnérabilité, donné par la Table de concertation «Abus auprès des aînés » de la Mauricie.

Jeudi 12 novembre ou Mardi 8 décembre de 10h à 15h30.

Gratuit. Au 301, rue St-Jacques, Local 217 à Ste-Thècle.

Réservation obligatoire avant le 5 novembre.

Aider sans s'épuiser: « Je protège ma santé ». Un atelier de discussion sur les risques au fait d'aider qui peuvent conduire à l'épuisement.

Mardi 17 novembre à 13h15, au 660, rue Principale, local 1, à St-Luc-de-Vincennes.

Jeudi 19 novembre à 13h15, au 301, rue St-Jacques, Local 217, à Ste-Thècle.

Ma vie au cœur de la sclérose en plaques: Visionnement de vidéos et témoignage d'un proche aidant de personnes atteintes de la sclérose en plaques.

Jeudi 26 novembre à 13h15, au 301, rue St-Jacques, Local 217 à Ste-Thècle.

CENTRE DES LOISIRS

PARTY HALLOWEEN GRATUIT: Pour les jeunes 11-17 ans. De 19h30 à minuit. Le **samedi 31 octobre** à la salle municipale de St-Adelphe. DISCO animée par DISCO MOBILE J.F. Costumez-vous et invitez vos amis! Friandises, liqueur, chips et gratuits!!! Aucun alcool ne sera toléré. On vous attend en grand nombre!



SOUPER DES CHASSEURS: Le **samedi 14 novembre à 18h**, à la salle municipale de St-Adelphe.



En famille ou entre amis, réservez votre table pour le *Souper du chasseur*, nommé ainsi à cause de la saison de la chasse.

Fondue, raclette communautaires seront à l'honneur.

Le centre des loisirs fournira : patates au four, riz, salade verte, dessert, thé, café, vaisselles et ustensiles mono-usage. Vous devrez apporter votre caquelon, viande, bouillon, sauces ou accompagnements, ainsi que votre boisson. Ce sera comme un grand souper de famille dans une ambiance détendue. Vous devez réserver votre table avant le 13 novembre, 17h, en téléphonant à Nicole Lemay 418 322-5833.

Veuillez noter qu'un service de gardiennage sera offert à la maison des jeunes; il faudra spécifier, en réservant votre table, si vous aurez besoin de ce service.

DÉPOUILLEMENT ARBRE DE NOËL: Le **dimanche 13 décembre à 13h30**, à la salle municipale de Saint-Adelphe. Le Comité des Loisirs vous invite à mettre à votre agenda cette activité au cours de laquelle votre enfant recevra un cadeau du Père Noël.



Aussi cette année, bricolage, coloriage, maquillage et ballons seront au programme le temps que votre enfant puisse aller rencontrer la « vedette du jour ». Une collation est prévue. Il y aura un rappel dans le *Reflét municipal* de décembre, mais

vous aurez jusqu'au 6 DÉCEMBRE pour confirmer votre présence.

Pour réservation : Nicole Lemay 418 322-5833 ou Jacqueline Jalbert 418 322-5778.

Il y aura aussi le tirage pour le prix de participation des décorations de Noël. Le coupon de participation sera dans le prochain journal *Le Reflét municipal* et les boîtes de tirage seront placées au bureau de poste, à la COOP du Coin et au bureau municipal. On vous attend en grand nombre à toutes ces activités!

Nicole Lemay, présidente

BOÎTE À CADEAUX

La Boîte à cadeaux est un projet pour venir en aide aux familles à faible revenu de Mékinac en offrant aux enfants de 0 à 17 ans des cadeaux pour Noël. Grande collecte le 4 novembre au Centre de femmes de Mékinac 211, rue St-Jacques (étage), Ste-Thècle. Articles neufs et usagés en bon état : jouets, jeux vidéo, de société, éducatifs, livres, casse-têtes, c.d., d.v.d... Les familles qui veulent inscrire leur enfant, des formulaires sont disponibles au bureau municipal de Saint-Adelphe. Pour info : 418 365-4405.



LES AIDES FAMILIALES DE MÉKINAC

Du 1^{er} au 7 novembre prochain se déroulera la Semaine nationale des proches. Pour cette occasion, Les Aides Familiales de Mékinac, en collaboration avec l'Association-des-personnes-aidantes-de-la-Vallée-de-la-Batiscan, se présenteront dans différents lieux publics de la municipalité pour vous offrir gratuitement un café. L'objectif est de saluer l'engagement des aidants naturels et sensibiliser le public à la réalité des proches aidants. Nous serons à la Coopérative Univert St-Adelphe le 5 novembre à 13h00. Info : 418-289-2265.



OPÉRATION NEZ ROUGE MÉKINAC 2015



Opération Nez Rouge Mékinac reprend du service...

Opération Nez Rouge Mékinac prépare sa 19^e édition. La même flamme motive le comité: sensibiliser la population à se donner un service de raccompagnement sécuritaire après une fête bien arrosée. En période intensive de réjouissances, Opération Nez Rouge devient un service de première ligne.

Inscription des bénévoles : cela vous intéresse de faire partie de la grande famille « Opération Nez Rouge » comme bénévoles? Communiquez avec **madame Mylène Francoeur** au numéro **418-365-1743** (courriel : mylene_francoeur@hotmail.com) pour vous inscrire. Les dates de services sont les 27, 28 novembre, 4, 5, 11, 12, 18, 19 et 31 décembre 2015.

Visite de la mascotte : les entreprises ou les familles qui organisent des rencontres d'employés ou d'amis et qui désirent la visite de la mascotte peuvent communiquer avec **madame Nicole Marchand** au numéro **(418) 365-6402** (courriel : nicnicmarchand@hotmail.com). Lors de ces visites, le fameux personnage au nez rouge sollicite vos dons. Soyez généreux, c'est pour une excellente cause. La mission de l'organisme est de valoriser, par une approche non moralisatrice, l'adoption d'un comportement responsable face à la conduite avec les capacités affaiblies en rendant possible l'existence d'un service de raccompagnement accessible et confidentiel, offert à la communauté par la communauté, et dont les résultats financiers profitent à des organismes locaux dédiés à la jeunesse.

Demande d'aide financière : nous invitons également les organismes jeunesse désireux de bénéficier d'une aide financière pour leurs activités d'adresser leur demande au maître d'œuvre de la **Fondation Jeunesse Mékinac, madame Diane Rae (418-365-6870)**.

La Fondation Jeunesse Mékinac a remis en 2014, un montant de 5 000 \$ réparti aux organismes suivants: Voyage humanitaire en Haïti, Corps de Cadets 2526 Mékinac, Boîte à cadeaux, Maison des jeunes de Saint-Adelphe, Partenaire Action Jeunesse Mékinac, Hockey mineur de Saint-Tite, Paniers de la rentrée et Maison des jeunes L'Ado-Thècle.

Diane Rae, coordonnatrice 2015

ASSOCIATION DES PERSONNES AIDANTES VALLÉE-DE-LA-BATISCAN

INVITATION: SALON DES AIDANTS ET DES AÎNÉS le **samedi 7 novembre 2015**, à l'Hôtel Gouverneur 975, rue Hart, Trois-Rivières, sur le thème « *Vivre, aider, avancer* ».



De 9h à 17h (départ de l'autobus du bureau de Ste-Thècle)

Gratuit (incluant transport et activités). Buffet 20 \$ (Restaurant Rouge Vin sur réservation). **Trois conférences** : (Places limitées)

Marie-Chantal Brisson à 10h30 « Sachez chasser ce stress ».

Jean-Marie Lapointe à 13h.

Blandine Soulmana à 15h « Développer son efficacité ».

Kiosques: À visiter à partir de 9h30 (service d'aide ménager, soins d'hygiène, prévention des chutes, infos maladie, adaptation du domicile, résidences, santé, services juridiques, voyages, etc.)

Ateliers: Afin d'explorer ou de mieux connaître des ressources: pour mieux manger, l'adaptation à domicile, l'accompagnement d'une personne malade, trucs et astuces.

Instant détente: Découvrez comment améliorer quotidiennement votre qualité de vie (relaxation, gestion du stress...). Pour info : www.rdanm.org

FÉLICITATIONS À MADAME BERNITA TÉTRAULT!



Les élus municipaux de Saint-Adelphe, Paul Labranche, Mario Montambault, Léon Gagnon, Michel Denis, Line Lapointe et Jean Baillargeon, sont heureux de féliciter Madame Bernita Tétrault qui a été élue par acclamation au siège numéro 1, le 2 octobre dernier.

Les membres du conseil lui souhaitent une bienvenue toute particulière au sein de l'administration municipale et un heureux mandat dans ses nouvelles fonctions!

UNE FRITEUSE POUR LA FRITURE

Beaucoup d'incendies de maison sont dus à la friture d'aliments faite dans des chaudrons qui ne devraient pas être utilisés à cette fin. Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour faire de la friture, peu importe le type de chaudron. Utilisez une friteuse thermostatique. Afin d'éviter des accidents graves occasionnés par une mauvaise utilisation de votre friteuse:

- Utilisez une friteuse certifiée CSA ou ULC munie d'un thermostat.
- Lisez les instructions avant de l'utiliser et de la ranger.
- Chauffez l'huile lentement. Eloignez les enfants.
- Ne tentez jamais d'éteindre des flammes avec de l'eau car cela risque de provoquer des projections d'huile enflammée dans toute la cuisine.
- Utilisez un plan de travail stable et à l'abri des projections d'eau.
- Lors de la première mise en marche, ou en cas d'ajout de matière grasse, assurez-vous que la matière fondue ne dépasse jamais le niveau maximum marqué sur la paroi.
- Utilisez une huile spéciale pour friture.
- N'utilisez, dans l'huile chaude, que des ustensiles en métal avec poignées isolantes.
- La matière grasse doit être filtrée régulièrement. Les débris qui se détachent des aliments ont tendance à brûler et entraînent une altération plus rapide du corps gras, et à la longue des risques d'inflammation.
- Renouvelez la matière grasse selon le nombre d'utilisations recommandé par le fabricant. S'il arrivait que la matière grasse s'enflamme, rabattez le couvercle pour étouffer le feu ou utilisez un linge épais (serpillère, par exemple) pour étouffer les flammes, ensuite seulement laissez refroidir en aérant.
- Ne laissez pas l'appareil sans surveillance.
- Ne déplacez pas la friteuse lorsqu'elle est chaude, vous pourriez être gravement brûlé. L'huile conserve longtemps sa température après l'utilisation.
- Éteignez la friteuse immédiatement une fois la cuisson terminée.
- Avant de ranger la friteuse, assurez-vous qu'elle est complètement froide.



Sébastien Martinet, technicien en prévention incendie, 418-365-5143, poste 157

PENSÉE DU MOIS

« La dernière arrogance de l'homme est de s'imaginer qu'il n'y aurait rien au-dessus de lui. »

Extrait de « Le Règne de l'homme – Genèse et échec du projet moderne », de Rémi Brague

VŒUX DE BONNE FÊTE À NOS GENS!

Nos meilleurs vœux aux résidents et résidentes qui célèbrent un anniversaire de naissance en novembre.

Liliane Boisvert: 2 novembre

Louis-Georges Cossette: 9 novembre

Cécile Masse: 9 novembre

Lucien Cossette: 16 novembre

Roger Magny 19 novembre

Jacques Bouchard: 24 novembre

Jeannine St-Arnaud: 29 novembre

Joyeux Anniversaire!



REMERCIEMENTS POUR NOTRE MARIAGE



Nous aimerions remercier monsieur Daniel Bacon et madame Gisèle Thiffault pour tout le travail administratif exécuté qui a fait en sorte que monsieur le maire Paul Labranche puisse avoir en main tous les documents nécessaires afin d'agir à titre de célébrant pour notre mariage.

Merci Paul, vous avez très bien répondu à nos attentes et réalisé notre souhait le plus cher, celui de nous avoir permis de vivre le plus beau mariage qui soit!

Merci encore!

Francine Labranche et Daniel Bureau

FADOQ SAINT-ADELPHÉ 2015

VACCINATION ANTIGRIPPALE: Nous avons la chance d'avoir à nouveau cette année la vaccination antigrippale à la salle municipale de St-Adelphe, le **vendredi 27 novembre**, de **9h à 11h30**. Il faut porter un vêtement qui dégage facilement l'épaule et la carte d'assurance maladie est requise. La FADOQ sera présente et fournira le café. On vous invite à venir en grand nombre. C'est la 4^e année que la vaccination antigrippale est offerte chez nous et nous souhaitons que ce service soit reconduit dans les années futures.

MESSE ANNUELLE: Veuillez prendre note que la messe dédiée aux intentions des membres de la FADOQ locale aura lieu le dimanche 8 novembre à 10h30, à l'église paroissiale.

LOCATION SALLE FADOQ: M. Justin Perron est la personne responsable (418) 322-5691.

JEU DE POCHE: Cette activité se tient les mardis à 13h, à notre local.

SOUPER DE NOËL: Il aura lieu le 11 décembre au local de la FADOQ.

Plus d'informations vous seront transmises dans le prochain Reflet municipal.

Cordiale bienvenue à nos activités et Bonne saison automnale!

Jean-Guy Rodrigue, président



COMMUNIQUÉS POUR LE REFLET MUNICIPAL



Les organismes à but non lucratif qui veulent faire paraître un communiqué dans le journal *Le Reflet municipal* doivent le faire parvenir au plus tard le 15 du mois, au bureau du secrétariat municipal ou par courriel st-adelphe@regionmekinac.com

Merci!

Gisèle Thiffault, rédactrice

RÉCUPÉRATION DES FEUILLES D'AUTOMNE

Pour une septième année en 2015, la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie et la Fédération de l'UPA de la Mauricie mènent une campagne de récupération des feuilles d'automne dans les fermes de la Mauricie. Plus de 30 propriétaires d'entreprise agricole participent à cette campagne en invitant les citoyens à leur apporter leurs feuilles directement à leurs installations.

À Saint-Adelphe, on peut les déposer à deux endroits, soit au 150, rue Baillargeon, dans un enclos près de la patinoire, ou au 420, rang Saint-Joseph à St-Adelphe, à la Ferme Jalico inc. (Jacques Gauthier propriétaire) et ce, jusqu'au 31 octobre 2015. Les feuilles d'automne et le gazon sont des résidus facilement valorisables et une matière très appréciée par les entreprises agricoles.



INSTALLATION DES BALISES EN BORDURE DES RUES

Afin de statuer sur la localisation des balises que les citoyens prévoient installer en bordure des rues appartenant à la municipalité et ce, pour protéger les parterres en période hivernale, les propriétaires ou locataires sont invités à placer les tiges à au moins 2 pieds de la rue. Cette mesure permet à l'entrepreneur des chemins d'hiver d'assurer une ouverture plus large des rues et à assurer une meilleure sécurité aux piétons et aux conducteurs de véhicules qui y circulent. **Cette mesure ne s'applique pas** aux routes appartenant au Ministère des Transports (route 352 et rang St-Émile).

À noter que suite au déneigement des voies de circulation, la Municipalité de Saint-Adelphe et l'entrepreneur des chemins d'hiver ne se tiendront nullement responsables des bris qui pourraient être causés aux biens ou aux parterres des particuliers s'ils excèdent la limite des emprises de rues dans la municipalité.

RAMONAGE DES CHEMINÉES



Les Entreprises Gélinas offrent à nouveau cette année à notre population des services pour le ramonage, l'installation, la réparation et l'inspection des cheminées. On peut rejoindre M. Mario Gélinas au numéro 819 539-5881 ou le 819 247-1886 (cell.).

ABRI D'AUTO TEMPORAIRE

Dans toutes les zones il est permis, entre le 1^{er} octobre d'une année et le 1^{er} mai de l'année suivante, d'installer un abri d'auto temporaire aux conditions suivantes :

- 1° il doit y avoir un bâtiment principal sur le même terrain;
- 2° le revêtement extérieur de l'abri doit être fait en toile spécifiquement manufacturée à cette fin;
- 3° cette toile doit être fixée à une structure en bois ou en métal, démontable et bien ancrée au sol;
- 4° l'implantation de l'abri d'auto doit respecter les distances minimales suivantes :
 - À 2 mètres d'une borne-fontaine. - À 3 mètres du pavage de la rue ou de l'emprise de rue.
 - À 1 mètre des lignes latérales et arrière du terrain.

Il faut respecter les dispositions du règlement portant sur le triangle de visibilité aux intersections.

Dany Lapointe, inspecteur municipal

ENTRÉES D'EAU EXTÉRIEURES (AQUEDUC MUNICIPAL)

Afin de localiser rapidement une entrée d'eau (tige) en cas d'un bris majeur durant l'hiver, les citoyens qui sont desservis par l'aqueduc municipal sont invités à identifier l'endroit où elle se trouve pour la retracer rapidement, si une fermeture était nécessaire.

REPÈRES HISTORIQUES 1927 - 1928 - 1929

1927 – Félix Carpentier est maire de la municipalité mais doit s'absenter pour aller travailler dans les chantiers. Joseph Bureau, commerçant, originaire de Saint-Ubalde, le remplacera à la mairie en mai pour un autre mandat. Il restera à ce poste jusqu'en 1933 durant la période de la grande crise économique. M. Bureau sera aussi marguillier, président-fondateur de la Caisse populaire en 1929. Il siégera aussi à la Commission de Crédit de cette caisse et exercera la charge de maître de poste de 1934 à 1949.

Jeffrey Germain a la responsabilité de renfermer les animaux errants. Un chemin d'hiver, balisé de têtes de sapins ou épinettes, est entretenu sur la glace de la rivière entre Saint-Adelphe et la limite de Saint-Stanislas. Éritha Perron est chargé de l'entretien du chemin vers Ste-Thècle pour la saison d'hiver au prix d'une piastre par arpent. La bâtisse qui sert à remiser les deux pompes à incendie, est rallongée de 10 pieds. (Cette bâtisse était située à la limite du terrain du cimetière derrière le commerce de Rosario Trudel). Aurèle Veillet est chef pompier. Le salaire sur la voirie est 2 \$ par jour pour un homme, auquel on ajoute 1\$ pour le cheval. D'importants travaux sont entrepris pour du gravelage menant au 4^e rang de St-Tite.

1928 –La municipalité doit payer pour les soins de certains aliénés et malades qui n'ont pas les moyens financiers pour se faire soigner et qui sont laissés à l'abandon. Aucun boulanger n'a le droit d'offrir du pain de moins de 5 livres, 2 livres et demie, ou 1 livre et quart. M. O. P. Mongrain est chargé par la municipalité de surveiller le règlement sur la pesanteur du pain. Les institutrices sont engagées au prix de 150 \$ par année.

La Fabrique possède des actions de diverses compagnies dont la Canadian Light and Power pour 14 000 \$. M. le curé Adélard Lamy se doit, suite à des vœux exprimés par Mgr Cloutier, vendre, céder et transporter les actions, obligations ou autres valeurs de compagnies, enregistrées au nom de la Fabrique.

1929 –Lors de la reddition des comptes pour l'année 1928 qui s'est terminée à la Fabrique, on mentionne des recettes de 1 048 \$ pour des grand-messes , 1 277 \$ pour des services et sépultures, 200 \$ pour des mariages, 4 242 \$ pour la rente des bancs, 94 \$ pour les cloches aux baptêmes, mariages ou autres...

La Caisse populaire est fondée dans la paroisse et M. Joseph Bureau, comme on l'a souligné, en devient le premier président. M. J. -A. Trudel, commerçant, sera le directeur gérant. M. Trudel sera aussi secrétaire-trésorier à la Commission scolaire et à la Municipalité (il demeurait au coin des rues Principale et de la Chapelle-Est). M. J.-Émile Trépanier, chef de gare, construit une renardière (élevage de renards pour la production de fourrure) près de la voie ferrée et portera le nom de Renardière Transcontinental (nom de la voie ferrée ou du train journalier). M. Alfred Roberge, boucher, fournit les restes de viande nécessaires pour nourrir les renards. Ces élevages étaient populaires à l'époque puisque MM. Rosario Trudel et Victor Proulx possédaient aussi de telles productions.

Des cultivateurs se plaignent que des ours attaquent les moutons et la Municipalité demande au gouvernement d'accorder des primes pour tuer ces prédateurs. Le Conseil municipal, à l'exemple de Maurice Duplessis en Chambre, dénonce le travail du dimanche qui désorganise les familles, perturbe l'ordre social et va à l'encontre de la volonté de Dieu. Le Premier Ministre Louis-A. Taschereau, de même que les papetières, sont visés par ce mandement.

On déplore des actes de vandalisme perpétrés sur le pont couvert de la Batiscan. Un gardien de nuit doit être engagé. M. le curé annonce que le Pape Pie XI vient de signer un accord (De Latran) avec le chef de l'État Italien Bénito Mussolini qui rend au Saint-Siège et à l'État du Vatican leur indépendance: au grand soulagement de la chrétienté.

REPÈRES HISTORIQUES 1927 - 1928 - 1929 (SUITE)

Le 24 octobre 1929, la Bourse de New-York s'ouvre dans une atmosphère de panique : c'est le début de la grande dépression ou krach économique. Des pays comme les États-Unis ont connu une trop forte croissance, ont trop surproduit et accumulé trop de biens.

On a vu aussi des banquiers qui ont prêté sans retenue aux spéculateurs. La bulle spéculative éclate, des plans d'investissements étaient insolubles et frauduleux, la valeur des actifs s'effondre, le crédit est réduit, les prêteurs perdent leur mise, les banques font faillite et le système bancaire s'effondre. Le prix des biens chute de même que les investissements.

Le chômage augmente et les manifestations pour la faim se multiplient. Les prix agricoles chutent de 60% conduisant de nombreux fermiers à la faillite. Dans ce contexte, les placements et actions de M. le curé Lamy sont gelés ou perdent grandement de leurs valeurs mettant à mal les finances de la Fabrique locale puisqu'on se fiait sur les revenus de ces placements pour faire baisser la dette de l'église. Cette mauvaise situation cause beaucoup de stress à notre curé et affecte sa santé morale et physique. Mgr l'évêque l'avait d'ailleurs souvent mis en garde contre des placements spéculatifs qui faisaient courir des risques à la Fabrique.

Jacques Thiffault, prés. Société d'histoire

FABRIQUE DE SAINT-ADELPHE



LA DÎME, UN GESTE DE FOI ET D'APPARTENANCE À VOTRE ÉGLISE.

Chers paroissiens et paroissiennes, nous sollicitons votre participation pour la dîme. Par votre réponse généreuse, nous constatons que vous tenez à votre Église, principalement lors d'événements importants de votre vie.

Conservez vos valeurs, l'héritage que vous avez reçu et que vous léguerez à vos enfants, en souscrivant à votre dîme. Offrez-vous la dîme. Votre Église a besoin de vous!

MILLE MERCI À TOUS LES BÉNÉVOLES pour leur généreuse contribution à la tenue du dîner bénéfique qui a eu lieu le 4 octobre au profit de notre Fabrique.

Pour l'occasion, merci à Diane Pagé qui assurait le service du dîner. Grand Merci à Léon Gagnon pour les dîmes offertes gracieusement. Merci à Claudette Denis et à Claude Thiffault pour les tartes préparées et si délicieuses. Merci à la Municipalité qui a fourni la salle et un breuvage essentiel à un bon dîner, le vin! Il ne faut pas oublier tous les citoyens(ennes) qui ont fait preuve d'une très grande participation cette année encore.

Une surprise attendait les gens à la fin du repas puisqu'un petit sketch était réalisé par Claude Thiffault, avec entre autres, Christian Trudel comme « prêtre », pour vérifier nos connaissances du « petit catéchisme ».

Une somme de 1 200 \$ a été recueillie! Les profits iront aux œuvres de l'Église locale. Mille mercis à chacun et chacune d'entre vous!

TRIO PASTORAL: Lors d'une cérémonie à l'intérieur de la messe du 18 octobre dernier, Carmen Gagnon, Lise Hamelin et Suzanne Tessier ont accepté de faire partie du trio pastoral.

Ce trio, nommé par la Communauté chrétienne de Saint-Adelphe et par Mgr Luc Bouchard, aura la tâche d'assurer la mise en œuvre de la mission de la paroisse, soit par la célébration, la fraternité, l'éducation de la foi et la présence au monde. Que le Seigneur vous accompagne dans vos nouvelles fonctions!

Fabrique de Saint-Adelphe

FÊTES DU 125^e (MUNICIPALITÉ) ET 100^e (INAUGURATION ÉGLISE)



En mai dernier, la Société d'Histoire locale lançait une invitation pour former un comité ad hoc visant à souligner le 125^e Anniversaire de l'Incorporation municipale (érection civile de Saint-Adelphe) qui fut obtenue le 2 juillet 1891, avec une première réunion du conseil le 21 septembre suivant.

L'histoire nous apprend, de plus, que l'année 2016 marquera aussi le 100^e Anniversaire de l'église actuelle qui fut inaugurée le 6 septembre 1916.

Le Comité des Fêtes du 125^e et du 100^e, élu en mai dernier, est composé de Jacques Marchildon président; Suzanne Tessier, secrétaire; Bernita Tétrault trésorière; Carmen Gagnon, Line Lapointe, Carmen Bordeleau, Réal Côté, Claude Thiffault et Jacques Thiffault, représentant/e/s d'organismes du milieu. Le Comité s'est d'abord attelé à la tâche de préparer une programmation riche et variée, de produire un logo identifiant les festivités, de rechercher des sources de financement adéquates, de s'assurer d'états financiers sains et d'embarquer tous les organismes du milieu dans cette belle aventure.

Déjà 4 réunions ont été tenues par le Comité et on invite toujours les gens qui auraient des projets en lien avec les célébrations à contacter les responsables des Fêtes de 2016.

Jacques Thiffault, coordonnateur des Festivités, président Société d'histoire

FEMMES DE MÉKINAC

Jeudi 5 novembre 2015, Rendez-vous gourmand « Fleur de pomme » avec Lise Perron de 13 h 15 h à 15 h 30. Activité gratuite au centre de femmes. Inscription : 418 289-2588.

Jeudi 12 novembre 2015, Causerie-Atelier-Femmes-Échanges de 10 h 30 à 15 h 30 avec Line Bolduc sous le thème « Gestion du stress et santé par la joie de vivre et le rire ». Inscription : 418 289-2588. Apportez votre lunch pour le dîner.
Au centre de femmes, la contribution est volontaire. Bienvenue à toutes!

Jeudi 19 novembre 2015, Atelier créatif « L'importance de laisser sa trace » avec Julie Pelletier de 13 h 15 à 15 h 30. Activité gratuite à la Salle de l'Âge d'Or située au 209, chemin Lejeune à Saint-Joseph-de-Mékinac. Inscription : 418 289-2588.

Du 25 novembre au 6 décembre 2015: Jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes.

Mercredi 25 novembre 2015: **date modifiée*: Causerie-Atelier-Femmes-Échanges de 13 h 15 à 15 h 30 avec Monique Lépine « Un message d'espoir ». L'activité gratuite a lieu au centre de femmes. Inscription : 418 289-2588.

Jeudi 26 novembre 2015 : Assemblée de cuisine avec Espace Mauricie « Protégeons nos enfants de la violence » de 9 h 30 à 12 h. L'activité incluant le déjeuner au coût de 5\$, se déroule au centre de femmes.
Inscription : 418 289-2588.

Pour informations et inscriptions : 418-289-2588. Bienvenue à toutes!

Julie Bordeleau, agente de promotion Tél. : (418) 289-2588.

Courriel : femmes_mekinac@globetrotter.net



DINER FAMILIAL PAROISSIAL ANNUEL

Le Centre des Loisirs de Saint-Adelphe, Marie-Andrée Jacob et une équipe de bénévoles vous invitent au dîner traditionnel familial annuel qui aura lieu le **dimanche 6 décembre à midi**, à la salle municipale de Saint-Adelphe.

Au menu : Soupe, bœuf aux légumes, patates, salade, dessert pouding chômeur et pomme, crème glacée, thé et café. (Traiteur Diane Pagé)

Coût: 13 \$. Incluant le dîner, musique et prix de présence seront tirés au hasard. Ce dîner-rencontre a pour but de briser la solitude, de faire bouger et de rejoindre les personnes seules.



À l'approche des Fêtes, voilà une belle occasion de se réunir à un dîner fraternel entre amis et familles, gens d'ici et gens de l'extérieur.

Musique, chants et danse avec Linda Lachance et Pierre-Yves Paillé.

Billets en vente auprès de Marie-Andrée Jacob 418 322-5223 ou Line Lapointe 418 322-5436.

CONCOURS 350^e PARUTION DU JOURNAL

Pour souligner la 350^e parution du journal *Le Reflet municipal* en octobre 2015, la Municipalité de Saint-Adelphe procèdera à un tirage au hasard de 4 bons d'achat d'une valeur de 50\$ chacun, échangeables dans un commerce reconnu de St-Adelphe. Ce concours s'adresse aux résident(e)s de Saint-Adelphe, excluant les employés et les élus municipaux; un seul bulletin par numéro civique.

Il faut répondre correctement à la question et transmettre le bulletin de participation par la poste ou le déposer au bureau du secrétariat municipal, 150, rue Baillargeon, Saint-Adelphe, au plus tard le 4 décembre 2015, à 16h30. Le tirage sera effectué à la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le lundi 7 décembre prochain à 20h.

Bonne chance!

Gisèle Thiffault, rédactrice



CONCOURS JOURNAL LE REFLET MUNICIPAL

Coupon réponse

Nom. _____

Adresse. _____ Tél. _____

Quelle parution du journal « *Le Reflet municipal* » est soulignée en octobre 2015?

Réponse. _____^{ième}.

Date limite pour participer: 4 décembre 2015, à 16h30.

Dépôt du coupon au bureau municipal ou par la poste (150, rue Baillargeon).

Bonne chance!



